maison
de la céramique
Dieulefit

STAGES PROFESSIONNELS

2027

CONTACT

Maison de la Céramique
Rue des Reymonds
Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT
04 75 50 50 85
assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Retrouvez plus d'informations sur
maisondelaceramique.fr

catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION
ACTION PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LES ‘STAGES PRO’

Depuis 2007 la Maison de la Céramique propose des formations professionnelles.

Située au Parc de la Baume à Dieulefit (Drôme) en 2025 nos ateliers se sont agrandis.

Nous occupons aujourd’hui un nouvel espace, Les Ateliers terre rue des Reymonds, 80 mètres au-dessus de la Maison de la Céramique, route de Nyons.

Les formations professionnelles se déroulent dans l’un ou l’autre des bâtiments.

Regardez bien votre mail de convocation, l’adresse y est indiquée !



LE NOMBRE DE PLACES

Nos stages démarrent à partir de **7 participants**.

Inscrivez-vous le plus tôt possible en renvoyant la fiche d’inscription et un chèque de 30% du montant total à l’ordre de la Maison de la Céramique pour bloquer votre place.

Si vous pensez qu’il est déjà trop tard… demandez d’être ajouté à la liste d’attente. En cas de désistement, vous serez tenu informé.
La liste d’attente nous permet également d’imaginer le programme de l’année suivante.

Lors de votre inscription, un devis, le programme détaillé et une liste de logeurs vous seront adressés.

VOIR LE BULLETIN D’INSCRIPTION

LES TARIFS

Toutes nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO/FAF. Rapprochez-vous de ce dernier pour en connaître les conditions.

Personnes n'ayant aucune prise en charge.	20€/heure
Professionnels pris en charge par un OPCO/ FAF (AFDAS, FAFCEA...)	28,5€/heure

Les fournitures sont incluses dans le prix du stage. Si du matériel est demandé à des fins pédagogiques (ex: pièces de votre production, etc.), la liste vous sera communiquée en amont du stage.

Retrouvez les informations sur nos formations et nos nouvelles propositions tout au long de l'année sur **maisondelaceramique.fr**



LES ‘STAGES PRO’ PLANNING

JANVIER

ENGOBES À HAUTE TEMPÉRATURE - 50H
03 AU 09 JANVIER — **Maria BOSCH**

POSTURE ET TOURNAGE
18 AU 22 JANVIER — **Eric DESPLANCHES**

TRAVAILLER LE DECOR : GESTES ET MOTIFS
18 AU 22 JANVIER — **Marianne CASTELLY**

TOURNAGE DE GROS
25 AU 29 JANVIER — **Jean-François THIERION**

FREE FORM
25 AU 29 JANVIER — **Anja MARSCHAL**

FEVRIER

TOURNAGE DE PORCELAINE
01 AU 05 FÉVRIER — **Hélène LATHOUMETIE**

ACTIVITÉ : CÉRAMISTE
08 AU 11 FÉVRIER + OPTION 1 JOUR SUPP — **Pierre Benoit ROUX**

LA TERRE SIGILÉE
22 AU 27 FÉVRIER — **Rebecca PINOS**

MARS

ANIMATIONS COLLECTIVES ET EPHEMERES - 01 AU 04

ET/OU — **Sylvie DEVERCHERE**

FRESQUES MURALES COLLECTIVES - 05 AU 07

BIJOUX - NIVEAU 1 - 50H
08 AU 14 MARS — **Delphine ISKANDAR**

ENGOBES À HAUTE TEMPÉRATURE - 50 H
22 AU 28 MARS — **Maria BOSCH**

COLLECTER ET CUIRE
29/30 MARS ET 20 AU 23 SEPT — **Enzo BOSSE**

LES ‘STAGES PRO’ PLANNING

AVRIL

PRATIQUE DES ÉMAUX À HAUTE TEMPÉRATURE
30 MARS AU 03 AVRIL — **Karine BENVENUTI**

PINCÉ ET COLOMBINS
05 AU 09 AVRIL — **Juana MAILLOT**

TERRE VERNISSÉE
05 AU 09 AVRIL — **François FRESNAIS**

ANIMER UN ATELIER TERRE
05 AU 09 AVRIL — **Adeline CONTRERAS**

MODELAGE PLATRE
26 AU 30 AVRIL — **Raphaël MICK**

MAI

EMAIL
10 AU 14 MAI — **Xavier DUROSSELLE**

MONTAGE DE VOLUME AUX COLOMBINS
24 AU 28 MAI — **Alistair DANHIEUX**

JUIN

BIJOUX - NIVEAU 2
14 AU 18 JUIN — **Delphine ISKANDAR**

MONTAGE DE VOLUME AUX COLOMBINS
21 AU 25 JUIN — **Alistair DANHIEUX**

TOURNAGE DE GROS
21 AU 25 JUIN — **Jean-François THIERION**

SEPT

MODELAGE PLATRE
20 AU 24 SEPTEMBRE — **Raphaël MICK**

LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

ENGOBES VITRIFIABLES DE PORCELAINE A HAUTE TEMPERATURE - 50h

Maria BOSCH

Partie I : 3 jours - 03 au 05/01
Partie II : 4 jours - 06 au 09/01

03 au 09 janvier



Formuler, préparer et réaliser des engobes vitrifiés de porcelaine colorée. Trouver son décor, adapté à la forme et au revêtement. Acquérir ou perfectionner des techniques de façonnage au colombin, au tour ou à la plaque.
Pratique des techniques et liens avec le travail personnel.

POSTURES ET TOURNAGE - 35h

Eric DESPLANCHE

Partie I : 3 jours - 18 au 20/01
Partie II : 2 jours - 21 au 22/01

18 au 22 janvier



Résoudre les difficultés rencontrées au tournage de séries comme de pièces uniques et progresser dans son tournage en qualité et en quantité de terre et de pièces. Régler les éventuelles douleurs physiques liées à la posture. Adapter son poste de travail. Réadapter ses gestes et habitudes de travail du tournage par le biais de l’ergonomie.

TRAVAILLER LE DÉCOR : GESTES ET MOTIFS - 35H

Marianne CASTELLY

Partie I : 3 jours - 18 au 20/01
Partie II : 2 jours - 21 au 22/01

18 au 22 janvier



Pendant cette semaine, nous nous pencherons sur la question du décor :
A travers des exercices d'exploration sur la couleur et les motifs, délier peu à peu les mains. Sur du papier et de la terre, travailler au pinceau, à la recherche d'un geste plus spontané et d'une palette riche.
Se questionner sur la communication entre le décor et la forme.
Autant d'occasions de revisiter ses inspirations, nourrir sa pratique et faire évoluer son travail .
Décor abstrait ou figuratif : tous sont bienvenus !
Aller-retours entre les exercices proposés et un suivi individualisé de votre production.

LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

TOURNAGE DE GROS - 35H

Jean-François THIERION

25 au 29 janvier

Partie I : 3 jours - 25 au 27/01
Partie II : 2 jours - 28 au 29/01



Expérimenter la réalisation de pièces en plusieurs parties (jusqu'à quatre ou cinq sections peuvent être envisagées), les différentes techniques d'assemblage, à différents états de la terre, dont des assemblages particuliers. Le «Salto», tournage à deux estèques, mise en forme en descendant. Ces différentes techniques seront approfondies, avec pour axe principal l'usage de gestes appropriés en lieu et place de la trop simple force physique.
Prérequis : maîtriser le tournage de 3 kilos, idéalement 5 kilos.

FREE FORM, ENTRE MATIERE ET LIBERTE - 35H

Anja MARSCHAL

25 au 29 janvier

Partie I : 3 jours - 25 au 27/01
Partie II : 2 jours - 28 au 29/01



La pratique d‘Anja Marschal brouille les frontières entre artisanat, sculpture et installation. À partir de formes inspirées du quotidien et en intégrant des matériaux recyclés, elle crée des œuvres hybrides où la couleur, le motif et l‘assemblage détournent les usages et interrogent notre rapport aux objets. Ce stage privilégie l‘expérimentation, la curiosité et la liberté d‘expression. Il invite chacun·e à développer une relation sensible avec la matière et à construire un langage plastique personnel.

TOURNAGE DE PORCELAINE - 35H

Hélène LATHOUMETIE

01 au 05 février

Partie I : 3 jours - 01 au 03/02
Partie II : 2 jours - 04 au 05/02



Comparer et choisir la porcelaine adaptée à son projet. Savoir réaliser des pièces complexes, boites et théières. Repérer et analyser les erreurs limitantes : gestes parasites, rythme de montée de la terre, évolution/ correction de la posture.
Apprendre les gestes adéquates à la porcelaine et résoudre les problèmes récurrents qui peuvent survenir sur certains types de formes : collage, fentes, déformations, décentrage, pièce trop lourde...
Tournage et tournassage, soins à apporter à la manipulation et au séchage, conseils d’atelier.

LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

DEVELOPPER SON ACTIVITE DE CERAMISTE - 32H + 1 jour option

Pierre Benoit ROUX
08 au 12 février



Réfléchir une stratégie de communication et de diffusion appropriée à sa production.
Comprendre le fonctionnement du marché de la céramique et identifier les acteurs. Formuler une offre pertinente adaptée à son analyse de marché. Créer un plan de communication pour valoriser son travail. Connaître des techniques de prospection en accord avec sa démarche.

LA TERRE SIGILLÉE - 39H

Rébecca PINOS
22 au 27 février

Partie I : 3 jours - 22 au 24/02
Partie II : 3 jours - 25 au 27/02



Comprendre la technique de la terre sigillée (bases théoriques, mode opératoire). Récolter et réaliser ses vernis d'argiles avec des terres de rencontre ou avec des argiles du commerce. Rechercher différentes nuances de terre sur pièces et sur tuiles. Polir et concevoir des décors en terre sigillée. Cuisson et enfumage. Réalisation de son propre mini four bidon pour l'enfumage.

ANIMATIONS COLLECTIVES ET EPHEMERES - 28H

Sylvie DEVERCHERE
01 au 04 mars



Découvrir et mettre en pratique des méthodes innovantes d’animations collectives et éphémères avec l’argile crue ; ces méthodes sont applicables à des publics variés (petite enfance, enfants, ados, adultes, personnes handicapées, seniors, etc.), et présentent des dimensions pédagogiques et écologiques. (Attention, cette méthode d’animation n’est pas de l’art-thérapie, qui demande une formation spécifique)

La même semaine, possibilité de suivre également l'autre formation proposée par Sylvie Déverchère sur les fresques murales collectives.

LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

FRESQUES MURALES COLLECTIVES 21h

Sylvie DEVERCHERE

05 au 07 mars



Découvrir et mettre en pratique la création collective de fresques murales en argile cuite. Deux options de réalisations seront présentées, l’une avec une argile blanche peinte et décorée aux engobes, l’autre avec des argiles colorées brutes. Ces fresques sont réalisables avec des publics variés, allant des enfants de la maternelle aux seniors, en passant par des élèves de primaire, des adolescent.e.s, des adultes, des personnes handicapées

La même semaine, possibilité de suivre également l'autre formation proposée par Sylvie Déverchère sur les animations collectives et éphémères.

BIJOUX CERAMIQUE - 50H

Delphine ISKANDAR

08 au 14 mars



Partie I : 3 jours - 08 au 10/03
Partie II : 4 jours - 11 au 14/03

Développer et affirmer son univers artistique dans le domaine du bijou céramique. Conception et réalisation de plusieurs bijoux. Apprentissage des techniques de montage de bijoux. Initiation à la soudure de l’argent ou laiton. Bases de la commercialisation des bijoux. Développer sa créativité et trouver son univers formel.

ENGOBES VITRIFIABLES DE PORCELAINE A HAUTE TEMPERATURE - 50h

Maria BOSCH

22 au 28 mars



Partie I : 3 jours - 22 au 24/03
Partie II : 4 jours - 25 au 28/03

Formuler, préparer et réaliser des engobes vitrifiés de porcelaine colorée. Trouver son décor, adapté à la forme et au revêtement. Acquérir ou perfectionner des techniques de façonnage au colombin, au tour ou à la plaque.
Pratique des techniques et liens avec le travail personnel.

LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

COLLECTER ET CUIRE - 42H

Enzo BOSSE

29 et 30 mars et du 20 au 23 sept

Partie I : 2 jours - 29 au 30/03
Partie II : 4 jours - 20 au 23/09

Devenir autonome dans une démarche de collecte, de glanage ou de lien avec la matière locale minérale. S’initier à la connaissance des sols et des matières minérales nécessaires au céramiste. Mettre au point de manière empirique des matériaux issus de collectes et utiles au céramiste.



PRATIQUE DES EMAUX A HAUTE TEMPERATURE - 40H

Karine BENVENUTI

30 mars au 03 avril

Partie I : 3 jours - 30 au 01/04
Partie II : 2 jours - 02 au 03/04

Ce stage permet de rentrer dans l’univers des émaux haute température par le biais des recettes, sans passer par le calcul des molécules. Vous pourrez vous familiariser avec les matières qui constituent les émaux. Ce stage permet de fabriquer des glaçures colorées au moyen de couvertes déjà existantes. Il sera aussi consacré aux différentes techniques d’émaillage au pinceau en fonction des objets, des terres utilisées.



PINCE ET COLOMBINS - 35H

Juana MAILLOT

Du 05 au 09 avril

Partie I : 3 jours - 05 au 07/04
Partie II : 2 jours - 08 au 09/04

S’initier ou approfondir la technique du colombin et du pincé pour façonner des pièces. Trouver l’argile qui convient à ses mains, comprendre sa composition, ses chamottes, ses couleurs. Comprendre le travail par étapes en fonction des changements de consistance de la matière. Découvrir les différents traitements de surface.



LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

TERRE VERNISSEE - 35H

François FRESNAIS

05 au 09 avril

Partie I : 3 jours - 05 au 07/04

Partie II : 2 jours - 08 au 09/04

Ce stage propose de mettre en lumière les différents aspects de la technique historique de la terre vernissée, comme source d’inspiration et d’innovation pour le travail personnel des céramistes participants, quelque soit leur degré de cuisson et de connaissance.



ANIMER UN ATELIER TERRE - 35H

Adeline CONTRERAS

05 au 09 avril

Partie I : 3 jours - 05 au 07/04

Partie II : 2 jours - 08 au 09/04

Adapter sa pratique en vue d’une transmission de savoir-faire à un public spécifique. Réflexion et mise en pratique sur différentes approches pédagogiques. Apprendre à animer un atelier de développement de l'expression et de la créativité : définir l’objectif d’un atelier, préparer son contenu, l’espace d’accueil des stagiaires. Élaborer un projet artistique et pédagogique à court ou long terme. Questionner sa posture d’intervenant.



MODELAGE PLÂTRE - 35H

Raphael MICK

26 au 30 avril

Partie I : 3 jours - 26 au 28/04

Partie II : 2 jours - 29 au 30/04

S’initier à la pratique du moulage céramique en créant un ou plusieurs moules en plâtre d’un objet simple (fruit ou légume, petit récipient ou figurine, ...).
Comprendre et pouvoir reproduire ces techniques afin de gagner une autonomie dans la mise en œuvre et l’utilisation de cette technique, à l’atelier.



LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

EMAIL - 35H

Xavier DUROSELLE

10 au 14 mai

Partie I : 3 jours - 10 au 12/05

Partie II : 2 jours - 13 au 14/05

Avoir des outils et des notions de bases permettant une recherche d’émail autonome. S’adresse à des céramistes souhaitant réviser des acquis oubliés ou encore s’initier au travail de l’émail.



MONTAGE DE VOLUMES AUX COLOMBINS - 35H

Alistair DANHIEUX

24 au 28 mai

Partie I : 3 jours - 24 au 26/05

Partie II : 2 jours - 27 au 28/05

Apprendre à tourner des grosses pièces à partir d’une base tournée puis ensuite par ajout et tournage des colombins successives. Et/ou aborder le montage de pièces asymétriques, harmonieuses avec une ligne tendue, à partir d’une base modelée à la main et par ajout de colombins, sans tour.
Expérimenter librement avec des engobes, scraffito, ajouts de terre, ajourage ou toute autre technique de décor sur les volumes terminés.



BIJOUX CERAMIQUE - NIVEAU 2 - 35H

Delphine ISKANDAR

14 au 18 juin

Partie I : 3 jours - 14 au 16/06

Partie II : 2jours - 17 au 18/06

Revoir et perfectionner les gestes acquis lors du stage niveau 1 pour les montages et soudures des bijoux. Et initiation à des outils pour libérer la créativité autour du bijou, trouver son univers formel.



LES ‘STAGES PRO’ DÉTAILS

MONTAGE DE VOLUMES AUX COLOMBINS - 35H

Alistair DANHIEUX
21 au 25 juin

Partie I : 3 jours - 21 au 23/06
Partie II : 2 jours - 24 au 25/06

Apprendre à tourner des grosses pièces à partir d’une base tournée puis ensuite par ajout et tournage des colombins successives. Et/ou aborder le montage de pièces asymétriques, harmonieuses avec une ligne tendue, à partir d’une base modelée à la main et par ajout de colombins, sans tour.
Expérimenter librement avec des engobes, scraffito, ajouts de terre, ajourage ou toute autre technique de décor sur les volumes terminés.



TOURNAGE DE GROS - 35H

Jean-François THIERION
21 au 25 juin

Partie I : 3 jours - 21 au 23/06
Partie II : 2 jours - 24 au 25/06

Expérimenter la réalisation de pièces en plusieurs parties (jusqu'à quatre ou cinq sections peuvent être envisagées), les différentes techniques d'assemblage, à différents états de la terre, dont des assemblages particuliers. Le «Salto», tournage à deux estèques, mise en forme en descendant. Ces différentes techniques seront approfondies, avec pour axe principal l'usage de gestes appropriés en lieu et place de la trop simple force physique.
Prérequis : maîtriser le tournage de 3 kilos, idéalement 5 kilos.



MODELAGE PLÂTRE - 35H

Raphael MICK
20 au 24 septembrel

Partie I : 3 jours - 20 au 22/09
Partie II : 2 jours - 23 au 24/09

S’initier à la pratique du moulage céramique en créant un ou plusieurs moules en plâtre d’un objet simple (fruit ou légume, petit récipient ou figurine, ...).
Comprendre et pouvoir reproduire ces techniques afin de gagner une autonomie dans la mise en œuvre et l’utilisation de cette technique, à l’atelier.



LES ‘STAGES PRO’ LES INTERVENANTS

Karine BENVENUTI - Alpes-Maritime

Marianne CASTELLY - Drôme

Anja MARSCHAL - Drôme

Maria BOSCH - Espagne

Enzo BOSSE - Drôme

Adeline CONTRERAS - Loire

Alistair DANHIEUX - Nièvres

Eric DESPLANCHE - Alpes de Haute Provence

Sylvie DEVERCHERE - Saône-et-Loire

Xavier DUROSELLE - Drôme

François FRESNAIS - Saône-et-Loire

Delphine ISKANDAR - Lot

Hélène LATHOUMETIE - Gard

Juana MAILLOT - Saône-et-Loire

Raphaël MICK - Drôme

Rébecca PINOS - Saône-et-Loire

Pierre-Benoit ROUX - Paris

Jean-François THIERION - Cher

maison
de la céramique
Dieulefit

CONTACT
Assistante formation
assistanteformation@maisondelaceramique.fr
04 75 50 50 85

STAGES PRO 2027

Bulletin d'inscription

Les places sont limitées : **Inscrivez-vous le plus tôt possible !**
(Dans la limite de deux stages par personne)

- Pré-réservez votre place par mail en renvoyant le bulletin d'inscription
- Envoyez un chèque de 30% du montant total à l'ordre de la Maison de la Céramique

Voir les Conditions générales de vente au verso.

Stage choisi :

Dates du stage :

Nom :
Prénom :
Raison sociale :
Siret :

Adresse professionnelle :
CP / Ville:

Téléphone :

Mail :

Mode de financement envisagé :

- ☐ FAFCEA : CFP > 85€ an ☐ / CFP < 85€ an ☐
- ☐ AFDAS, autres OPCO
- ☐ Autofinancement

Comment avez vous pris connaissance de cette formation :

- ☐ Par un mail de nos services
- ☐ Parce que vous êtes adhérent à d'Argiles
- ☐ Autres, précisez :

Siret : 499 840 163 00012 – APE : 8413Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01641 26
auprès du préfet de la région Rhône Alpes. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état.

Version 02/07/2026

CONDITIONS GENERALES DE VENTE “Stage pro” 2027

ARTICLE 1 : DÉSIGNATION

La Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit* (MDC), Rue des Reymonds, Parc de la Baume, 26220 DIEULEFIT, représentée par Madame LOCATELLI Nadège, Directrice est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de la céramique. Elle dispense des formations destinées aux céramistes, dans ses locaux. C'est dans le respect de cette condition que les présents documents (devis et conditions générales de ventes) sont adressés au client.
Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
Stagiaire, toute personne physique qui passe commande, s'inscrit et participe à un stage de formation professionnelle auprès de la MDC*.
Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la MDC*. Suivant le mode de financement de la formation, le client et le stagiaire peuvent être une seule et même personne.
OPCO : Opérateurs de compétences, chargés d'accompagner la formation professionnelle.

ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la prestation de formation, engagée par la MDC pour le compte du client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente qui complètent et précisent la convention de formation du stagiaire et prévalent sur tout autre document du client.
Dans le cas de l'achat par un particulier directement avec l'organisme de formation alors un contrat de formation professionnelle sera conclu entre les deux parties (Article L6353-3 du Code du travail). Dans le cas de l'achat par un professionnel (personne morale ou entreprise) pour le compte d'une personne physique ou morale alors une convention de formation professionnelle sera signée (Article L6353-1 du Code du travail).

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

La MDC* étant une régie publique non soumise à TVA, les prix indiqués tiennent compte de cette disposition et sont exprimés en euros. Le prix de l'action de formation est indiqué en euro, au prix horaire qu'il convient de multiplier par le nombre d'heures prévu pour le stage.
Dispositions relatives au contrat de formation professionnelle :
Le délai de rétractation est de 14 jours à partir de la signature du contrat. La demande doit être effectuée par courriel à l'adresse assistanteformation@maisondelaceramique.fr. Le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance (Article L221-18 du Code de la consommation). La rétractation ne nécessite aucune motivation et aucun coût supplémentaire ne doit être payé. Un modèle de formulaire de rétractation est proposé par la Maison de la Céramique sur demande. Paiement : une fois le délai terminé, le stagiaire devra s'acquitter de 30% du prix convenu et la somme devra être soldée à la fin de la formation.
Dispositions relatives à la convention de formation professionnelle :A compter de la date de signature de la convention, le stagiaire dispose d'un délai de 15 jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit par courriel. Le modèle de formulaire type pour la rétractation peut être remis par la MDC sur demande. Dans ce cas, aucune somme n'est exigée du stagiaire.

ARTICLE 4 : TARIFS

Par délibération n°27 - 2022, le prix de l'action de formation est fixé à 35€/H TTC dans le cadre d'une prise en charge par un organisme type OPCO, 30€/H dans le cadre d'une prise en charge par Pôle Emploi et de 18€/H dans le cadre d'un auto-financement (1 place par session).
La totalité de la somme figurant sur le devis devra être soldée à la fin de la formation, soit par chèque à l'ordre de la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, soit par carte bancaire, à l'accueil de la MDC. Une inscription est définitivement validée lorsque le bulletin d'inscription (ci-joint) signé et un chèque d'acompte d'au minimum 30% sont reçus par nos services dans les plus brefs délais dès réception du devis et avant le démarrage de la formation, sous réserve de place disponible, les demandes d'inscription étant traitées dans leur ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS RESPECTIFS

Le stagiaire s'engage à suivre la formation dans sa totalité, sauf empêchement majeur, prévus à l'article 6.
Le client s'engage à régler les factures dans les délais impartis par le Trésor Public qui émet les titres exécutoires au nom de la Régie Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit.
La MDC s'engage à fournir au client et/ou au stagiaire:
Avant l'entrée en stage :
Tout document permettant au stagiaire ou au client l'accès aux informations touchant à la formation choisie. Le cas échéant, les pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande de prise en charge (devis et programme détaillé).
En fin de stage :
. Une facture récapitulative, acquittée.
. Une attestation de formation
Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, la MDC du Pays de Dieulefit lui fait parvenir les factures, accompagnées des feuilles d'émargement.
La MDC s'engage à respecter l'ensemble des composantes du stage : contenu, nombre de stagiaires, etc.

ARTICLE 6 : ANNULATION, REPORT, CESSATION ANTICIPÉE, ABSENCES

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite par courriel à l'adresse assistanteformation@maisondelaceramique.fr par le client personne morale ou physique.
Si la demande d'annulation est reçue par la MDC entre 30 et 15 jours ouvrés avant le début de la formation - 14 jours dans la cas d'un contrat de formation professionnelle -, la MDC ne retient aucun acompte versé lors de l'inscription. Dans le cas où la demande est reçue entre 15 et 1 jours ouvrés avant le début de la formation, la MDC retient l'acompte et facture 30 % du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
Toute annulation à la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
Cas d'interruption de stage et de résiliation de la convention individuelle de formation
Cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation.
Modification par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 5: le stagiaire se réserve le droit de mettre fin à la présente convention.
Le délai d'annulation étant, toutefois, limité à 15 jours ouvrés avant la date prévue de commencement de l'action.
Le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (accident, maladie, naissance...). Dans ces conditions, le contrat ou la convention de formation sont résiliés. Sauf précisions contraires, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. Charge au stagiaire de présenter tout justificatif légal adapté à la situation.

ARTICLE 7 : HORAIRES ET ACCUEIL

Le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (accident, maladie, naissance...). Dans ces conditions, le contrat ou la convention de formation sont résiliés. Sauf précisions contraires, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. Charge au stagiaire de présenter tout justificatif légal adapté à la situation.

ARTICLE 8 : AVENANTS ÉVENTUELS CONVENUS AVEC L'ACCORD DU STAGIAIRE (OU CLIENT)

Les points suivants pourront faire l'objet, d'un avenant en cas de modification : modification du type de formation proposée, modification substantielle des objectifs de la formation, modification des durées, sous réserve de respecter les conditions suivantes :
La durée totale de la formation reste fixée à la durée initialement prévue
Dans le cas où la MDC viendrait à être obligée d'ajourner une formation soit de son fait, soit de celui de l'intervenant, il pourra être proposée au stagiaire une solution de remplacement qui respectera les engagements de la MDC du Pays de Dieulefit en termes de qualitatif et quantitatif. Le stagiaire sera alors libre d'accepter ou de refuser cette solution, sans pénalité financière pour lui.

ARTICLE 9 : ASSURANCE

Le stagiaire et/ou le client déclare avoir contracté une assurance responsabilité civile dont la garantie s'étend à sa participation à un stage de formation.

ARTICLE 10 : COMPLÉMENTS

Les présentes CGV ont pour but d'informer le client de son engagement financier. Toute information sur les contenus de la formation sont portées au contrat ou à la convention de formation à la connaissance du stagiaire et, le cas échéant, du client, et que ceux-ci signeront préalablement à l'entrée en formation.

ARTICLE 10 : COMPLÉMENTS

Dispositions relatives au contrat de formation professionnelle :

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir AVENIR CONSO dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer
- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet d'AVENIR CONSO : https://www.avenir-conso.com/
- soit par courrier adressé à AVENIR CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

Dispositions relatives à la convention de formation professionnelle
Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal administratif de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.

maison
de la céramique
Dieulefit

MAISON DE LA CERAMIQUE

Rue des Reymonds
Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT

www.maisondelaceramique.fr
info@maisondelaceramique.fr
04 75 50 50 85

Siret : 499 840 163 00012 – APE : 8413Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01641 26
auprès du préfet de la région Rhône Alpes. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état.